



HISTOIRE

---

## LE PAVILLON DE L'HERMITAGE

---

“ Une Folie en plein Paris,  
je ne pouvais pas rater ça ! ”



**S**e tenir à l'écart du tumulte de la capitale... Dès le XVIII<sup>e</sup> siècle, c'est le désir que partagent l'aristocratie et la haute-bourgeoisie parisienne. C'est ainsi que, à la périphérie de Paris, fleurissent des châteaux et des "folies", ces maisons de plaisance à l'architecture élégante. Mais au fil du temps, nombre de ces lieux de villégiature sont rattrapés par une urbanisation galopante. Le pavillon de l'Ermitage est de ceux-là. Elevé vers 1723 sur un domaine champêtre alors situé à cheval sur les communes de Charonne et de Bagnolet, il figure aujourd'hui... sur le territoire du XX<sup>e</sup> arrondissement de Paris ! Il s'agit même de la seule "folie" de style Régence désormais présente sur le sol parisien.

Il constitue l'unique vestige du domaine de Bagnolet, ancienne résidence de la duchesse d'Orléans. En 1719, lorsqu'elle investit les lieux, la fille naturelle de Louis XIV entend leur donner le faste correspondant à sa condition d'épouse du Régent. Elle agrandit donc le château, aménage le parc qui le ceint et ordonne que trois maisons d'agrément y soient élevées. C'est ainsi que le pavillon de l'Ermitage voit le jour. Il s'organise alors autour d'un salon, baptisé salon de Flore. On y accède depuis le parc via une galerie, elle-même desservie par un vestibule ovale. En outre, un escalier à vis donne accès à une terrasse plate. Mais faute de chauffage, ce pavillon n'est utilisé qu'à la belle saison.

1. Page précédente : La création des jardins demande un travail plus gigantesque demande un travail plus gigantesque.
2. La création des jardins de mande un travail plus gigantesque demande un travail plus gigantesque. La création

### Le château démoli

À la mort de la duchesse d'Orléans, le domaine de Bagnolet devient la propriété de son petit-fils, Louis-Philippe. Mais il s'en défait en 1769, non sans l'avoir morcelé en plusieurs lots. Le château est démoli, mais le pavillon de l'Ermitage est reconverti en maison d'habitation : ses propriétaires successifs l'équipent de cheminées et d'un premier étage mansardé. En 1787, il échoit entre les mains du baron de Batz, qui y organise différents complots destinés à libérer Louis XVI. Avec le succès que l'on sait... Vendu à l'Assistance publique à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, le pavillon accueille la direction d'un hospice jusqu'en 1982. Après être resté désaffecté durant quelques années, il ouvre ses portes au public en 2005.

### Peintures murales uniques

Outre l'histoire de ses principaux occupants, le pavillon de l'Ermitage permet de découvrir des peintures murales uniques à Paris ! Les murs du vestibule et de la galerie sont en effet ornés de trois merveilleuses grisailles, réalisées vers 1727 et attribuées au peintre Jean Valade. Dans un camaïeu de gris du plus



bel effet, sont représentées les trois figures d'ermite qui ont donné leur nom au pavillon, sainte Rosalie, sainte Azelle et saint Vénert.

### Nombreux trompe-l'œil

La décoration du salon de Flore a quant à elle été repensée en 1761, à la demande du petit-fils de la duchesse d'Orléans. Dans un style néo-classique, les artistes ont élaboré de nombreux trompe-l'œil – faux marbres, fausses colonnes – ainsi qu'une représentation de Flore, déesse du monde végétal dans la Rome antique. Un régal pour les yeux ! Tout comme ce papier peint du XVIII<sup>e</sup> siècle, issu de l'une des chambres de l'étage, dont les motifs en arabesques s'inspirent de mosaïques découvertes sur le site de Pompéi.



3. La création des jardins de mande un travail plus gigantesque demande un travail plus gigantesque. La création
4. La création des jardins de mande un travail plus gigantesque demande un travail plus gigantesque.

## INFOS PRATIQUES

### ADRESSE

- > Le Pavillon de l'Ermitage  
148, rue de Bagnolet – 75020 Paris
- > Tél. : 01 40 24 15 95
- > Du 7 mars au 15 décembre 2013 :  
du jeudi au dimanche (fermeture d'été  
du 22/07 au 04/09 inclus)
- > Tarifs : plein tarif : 3 €/personne / Tarif  
réduit : 2 €/personne.

> Site : [www.pavillondelermitage.com](http://www.pavillondelermitage.com)

### ACCÈS RATP

- > Bus : 76 (arrêt Bagnolet/Pelleport)
- > 3 porte de Bagnolet

**Flashez ce code**  
et retrouvez Sophie Jovillard  
pour une visite privée  
du Pavillon de l'Ermitage.

